

Image not found or type unknown



passer du bail meublé au bail vide

Par **verso**, le **22/06/2023** à **11:52**

Bonjour,
Je loue un appartement meublé depuis le mai 2021. J'ai de nouveau locataires avec prise de bail au 1 janvier 2023.
les locataires veulent rester dans les locaux en louant vide après rachat du mobilier, est-ce possible ?
Réaction des services fiscaux ?